



doc  
CA1  
EA9  
R36  
FRE  
1974  
decembre

# Pages documentaires

N° 106  
(Révisé en décembre 1974)

Dept. of External Affairs  
Min. des Affaires extérieures  
NOV 6 1974  
RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY  
RETOURNER A LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

UNIVERSITÉS ET COLLÈGES DU CANADA

(Document révisé par la Section de l'Information de l'Association des Universités et Collèges du Canada\*.)

## Historique

Le Canada est un pays bilingue et multiculturel qui a hérité de deux importantes traditions culturelles. Par conséquent, deux régimes d'enseignement supérieur s'y sont développés. L'un, conçu à l'origine en fonction du régime d'avant la sécularisation de l'enseignement supérieur en France, avait mis la majorité des établissements scolaires sous la direction d'ordres religieux ou de groupements catholiques, mais il s'est adapté de plus en plus, ces dernières années, à certaines traditions nord-américaines d'enseignement supérieur, tout en conservant ses caractéristiques typiquement françaises. L'autre s'est inspiré dès les débuts des coutumes anglaises, écossaises et américaines, c'est-à-dire que l'enseignement est donné en anglais et que les institutions sont dirigées par des groupements confessionnels, par les gouvernements et par des organismes privés non confessionnels. Un troisième secteur, plus restreint, dispense l'enseignement à la fois en français et en anglais. La plus ancienne des institutions bilingues, l'actuelle Université d'Ottawa, est née d'un collège catholique fondé à Ottawa en 1848. L'Université laurentienne, fondée à Sudbury en 1960, est aussi une université bilingue.

88.1.1955

Jusqu'en 1763, l'enseignement en Nouvelle-France était dispensé uniquement par des ordres religieux. Il semble que le Collège des Jésuites ait été le premier établissement d'enseignement collégial. Il a été fondé à Québec en 1635, un an avant la création de l'Université Harvard (la première institution de haut savoir de l'Amérique du Nord britannique) et de 80 à 100 ans après la création des premières universités de l'Amérique latine, dans les pays actuels de la République Dominicaine (1538), du Mexique et du Pérou (1551).

Il est probable que le Collège donnait dès 1655 le cours complet conduisant au baccalauréat ès arts. Peu après commençait l'enseignement de la théologie, et des prêtres diocésains fondaient à la même époque le Séminaire de Québec qui, en 1852, a contribué à la fondation de l'Université Laval de Québec. Une filiale de Laval a ouvert ses portes à Montréal en 1878, et elle a reçu sa charte civile en 1920 sous le nom d'Université de Montréal.

\* Texte original rédigé en 1964 par M. Ralph D. Mitchener, Direction générale de l'aide à l'enseignement, Secrétariat d'État, Ottawa.